DEFINITION GENERALE D'UNE CONFRERIE

L'expression confrérie, qui signifie rassembler des êtres par un lien confraternel, est apparu dans l'Europe médiévale.

Ces organisations d'entraide et assistance mutuelle à l'origine religieuse, vont se développer dans le commerce et les métiers au cours des siècles.

Aujourd'hui, les confréries ont un rôle important pour la préservation du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et la transmission de traditions aux générations futures

DEFINITION D'UNE CONFRERIE GASTRONOMIQUE

C'EST :

- **LE RECIT D'UN TERROIR.**
- **LE RESPECT DU PASSE.**
- **LA MISE A L'HONNEUR DE RECETTES CULINAIRES D'ANTAN.**
- **LA GARANTIE DE L'AUTHENTICITE CULTURELLE LIEE AUX PRODUITS.**
- **LE PLAISIR DU PARTAGE.**
- **L'ACCEUIL DE NOUVEAUX INITIES**
- **UN ESPRIT DE CONVIVIALITE.**